



## **Attaques contre le paritarisme : la démocratie, ce machin ringard et dépassé.**

Le 25 mai, le gouvernement a dévoilé aux organisations de la Fonction Publique son projet de « rénovation de dialogue social ».

Plein de mots rassurants, le gouvernement est en fait armé d'un couteau de boucher et veut couper au plus profond dans les droits des personnels.

Sous couvert de rénovation, c'est une véritable attaque contre le paritarisme et les organisations représentatives des personnels, et à travers elle, une attaque contre les droits de tous les fonctionnaires.

Le projet présenté a pour objectif de réduire de façon considérable les prérogatives des CAP, ne leur laissant qu'un contrôle à posteriori. Il s'agirait concernant les mutations des collègues de « supprimer toute compétence des CAP sur les actes en matière de mobilité/mutation. » Il s'agirait aussi de créer de nouvelles sanctions disciplinaires toujours sans contrôle des CAP.

Le projet de suppression de certaines CAP par corps au bénéfice de CAP de catégories est une attaque elle aussi gravissime : c'est toute l'architecture de la fonction publique par corps qui est visée. C'est une vision profondément libérale de la fonction publique qui est promue et qui est une attaque contre l'intérêt général

Vis-à-vis des organisations des personnels et du paritarisme, ce n'est plus face à un gouvernement que nous nous trouvons, mais à un centre d'équarrissage des droits des personnels.

Le projet est inacceptable, nous demandons qu'il soit retiré.

L'autre actualité est celle de Parcoursup, ou plutôt l'imposture qui voit seulement la moitié des élèves obtenir une affectation dans le supérieur, alors qu'APB leur en donnait 85% lors de cette première étape. La FSU avait annoncé le fiasco gouvernemental sur la question. Elle aurait aimé se tromper. 400000 élèves sont déstabilisés alors que les épreuves du bac sont dans quelques jours. Quel beau message d'encouragement est ainsi envoyé à la moitié de nos élèves...La FSU réitère sa demande que soient publiés les algorithmes locaux qui ont présidé au tri qui s'est opéré entre les élèves. Dans une société démocratique, il est impensable que les critères qui décident de l'accès ou non à des études supérieures, en particulier dans des filières non sélectives, soient cachés.

Enfin, nous réitérons notre attachement aux CIO et au service public d'orientation, piloté par l'éducation nationale. La spécificité des CIO, comme leur identification par tous les publics scolaires et non scolaires, ou leur importance comme lieu de travail commun pour les personnels, ne saurait être mise à mal.